

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les Condos des Seigneurs reçoivent la certification Novoclimat par l'Agence de l'efficacité énergétique

Québec, le 19 octobre 2006. – Dans le cadre du concept Novoclimat de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, les condominiums haut de gamme *Condos des Seigneurs*, construits à Granby par Les entreprises Michel Duchesneau, ont reçu l'appui de l'Agence.

Certifiée Novoclimat en mai dernier, la première phase du projet de 24 condominiums constitue une innovation à Granby. En effet, les nouveaux immeubles utilisent des techniques de construction et des matériaux qui visent à économiser l'énergie, à procurer un environnement d'habitation sain et à fournir un meilleur confort.

Dans ce cas-ci, en plus du respect des exigences du concept Novoclimat, l'utilisation de béton coulé dans un coffrage isolant procure aux condominiums une qualité d'isolation et un niveau d'insonorisation très élevés. Lors des tests d'infiltrométrie, l'immeuble a obtenu un excellent taux d'étanchéité à l'air, soit 0,4 changement d'air à l'heure.

Ces condominiums, destinés à une clientèle semi-retraîtée, sont situés dans un nouveau quartier résidentiel d'un secteur élevé de la ville. Ils font partie des premières copropriétés Novoclimat de style multifamilial à Granby et leur architecture d'inspiration victorienne se distingue des bâtiments voisins. En recevant la certification Novoclimat pour leur bâtiment, Les entreprises Michel Duchesneau ont obtenu une aide financière d'Hydro-Québec puisque les condos sont chauffés à l'électricité. La seconde phase actuellement en chantier permettra la construction de 24 unités supplémentaires.

Novoclimat : confort, santé, économies

Développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique, le concept Novoclimat, instauré dans une perspective d'économie d'énergie et de développement durable, s'adresse aussi, depuis 2004, aux promoteurs d'immeubles d'habitation de sept étages et moins.

En effet, les immeubles certifiés Novoclimat contribuent à économiser en moyenne et de façon récurrente 20 % sur les coûts d'énergie des occupants, tout en leur offrant un confort accru et une meilleure qualité de l'air intérieur. D'ailleurs, la demande des consommateurs pour ce type d'habitation est en croissance constante.

Les promoteurs et les entrepreneurs bénéficient sans frais d'un soutien technique personnalisé dès la préparation des plans et devis en passant par le suivi de chantier et l'inspection des bâtiments, jusqu'à leur certification par l'Agence de l'efficacité énergétique. Pour leur part, Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro appuient le concept Novoclimat en accordant aux promoteurs une aide financière selon la source d'énergie principale de l'immeuble.



Depuis la mise sur pied de Novoclimat, de plus en plus de promoteurs immobiliers adhèrent au concept, ce qui démontre bien une préoccupation environnementale croissante du milieu de la construction et un souci d'offrir des logements plus confortables aux occupants.



– 30 –

Source : Martin Cardinal
Conseiller en communication
Agence de l'efficacité énergétique
Tél. : (418) 627-6379, poste 8036